

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Ardèche
Compte rendu du conseil d'administration
du 26 novembre 2021 à GUILHERAND - GRANGES

Présents : Perriolat Bernard, Biennier Pierre, Chapelle Michel, Montmard André, François Chevalier, Romanet Jean Claude, Reynaud Alain, Suzanne Vidal, Bernard Lugaz

Excusés : Eyraud Fortuné.

Absent : Roux Robert

C'est avec un réel plaisir que nous nous sommes retrouvés dans la salle mise gracieusement à notre disposition par les élus de Guilherand-Granges. La presse départementale invitée par l'ancien élu local Jean Claude Romanet a bien voulu faire la photo du groupe en préambule de la réunion, nous assurant de leur soutien journalistique dans leurs prochaines colonnes.

En début de réunion nous avons évoqué avec émotion et tristesse la disparition le 29 octobre dernier de notre ancien collègue André Clair, maire de Freyssenet de 1972 à 1984.

Nous avons appris l'existence dans le château de Berzeme la présence de nombreux matériels agraires méticuleusement restaurés par André au fil des années. Ce matériel appartient désormais au département et pourrait être exposé sous réserve de trouver un local accessible au public.

Un contact sera pris avec Yannick Guenard, maire de Berzeme et avec Mr Amrane, Président du Conseil Départemental, pour une suite à donner à une exposition que notre ami André a tant souhaité.

Ce serait un bel hommage à lui rendre ainsi qu'à sa famille.

Contact avec les médias

Nous avons comme évoqué plus haut, invité la presse départementale à nous rencontrer le 26 novembre. Nous pouvons dire aujourd'hui, que les correspondants ont été sensibles à notre appel puisque respectivement le Dauphiné Libéré, l'Hebdo, le journal de Tain Tournon, et la Tribune ont fait paraître un article élogieux à l'égard de notre AAMAA. Nous attendons le Réveil du Vivarais, l'Eveil de la Haute Loire (cher à notre ami Fortuné) et Bernard Lugaz est en contact avec Ma Bastide d'Aubenas.

Assemblée Générale 2022

Elle aura lieu le 11 mars à Flaviac. Notre ami et ancien maire de Flaviac assure la logistique, la gratuité de la salle avec café croissants, traiteur à consulter, visite de Flaviac pour les accompagnants, et la visite du Moulin de la Pataudée à Coux après le repas. Croisons les doigts...en cette période de 5^{ème} vague de pandémie.

Nous pourrions inviter les « nouveaux anciens maires » d'autant que la capacité de la salle nous le permettrait.

Cartes des adhérents de l'association

Les cartes seront demandées à l'inscription pour être tamponnées, ou être renouvelées. Jean-Claude se charge de la réimpression des cartes et la fourniture du tampon.

Edition du LIEN

Malgré un nombre d'évènement réduit à la suite de la pandémie l'édition de 2021 devra être néanmoins réalisée avant l'assemblée générale pour la distribution du « Lien » aux adhérents, il pourra contenir nos diverses lettres d'information et de comptes rendus. L'année dernière, il avait été envoyé à chaque adhérent à la suite de la suppression de l'assemblée générale de 2020.

Lettre d'information

La lettre d'information N° 4 sera envoyée à nos 90 adhérents à la fin de ce mois.

Courrier aux « nouveaux anciens maires »

Un courrier d'informations et de bienvenue à l'AAMAA sera envoyé aux 160 anciens maires, issus des élections municipales de 2020, susceptibles de nous rejoindre prochainement en début d'année en guise aussi de vœux de nouvelle année, avec la perspective de les inviter à l'Assemblée Générale.

Diplôme de maire honoraire

L'organisation de la nouvelle promotion d'honorariat est bien sûr d'actualité, elle se mettra en place dès janvier. Nous sommes prêts pour envoyer les courriers à la soixantaine de récipiendaires.

Dans le même ordre d'idées...

Redémarrer les formations : laïcité, informatique, devoir de mémoire etc...

Relancer la CEC avec une réunion particulière de la commission.

Remettre en route les rencontres, les visites et les voyages (une journée au plus dans un premier temps) avec les appuis de Suzanne, et de Bernard Perriolat.

Organisation de la manifestation prévue du 25^{ème} anniversaire de l'association que nous pourrions jumeler avec celle de l'honorariat.

Situation financière

Elle est sans changement notoire par rapport à 2019. Nous devons envisager en 2022 des dépenses quelques peu conséquentes avec les réalisations des manifestations d'honorariat et du 25^{ème} anniversaire.

Nous pensons que si l'activité de l'AAMAA redevient normale, nous pourrions demander une cotisation d'adhésion de 26 € pour l'année 2022. La cotisation de 2021 est annulée.

Décentralisation des lieux de réunion du CA

Elle a obtenu l'accord du CA pour se tenir dans le sud, centre, nord et le plateau

La prochaine réunion du CA aura lieu à Privas le 6 janvier à 9 h 30 au **SIÈGE** avec un ordre du jour chargé qui nous permettra de mettre en route un « redémarrage » de l'année 2022 que nous espérons sans encombre et riche en retrouvailles et en événements porteurs pour l'avenir de notre chère association.

Ce compte rendu sera diffusé aux 90 adhérents.

La rencontre s'est terminée à 12 h 30 par un amical repas en commun au restaurant le « Mas de Crussol ».

Le secrétaire et trésorier.

Pierre Biennier

Jean Claude Romanet